

L'OMC depuis Seattle

La mondialisation est un mot inventé par ses partisans. Il provient plus ou moins du forum de Davos. Sa définition par un PDG d'entreprise multinationale est "c'est la liberté pour mon groupe d'investir ou il veut, quand il veut, de produire ou il veut, d'échanger et de vendre ou il veut et d'avoir à supporter le moins de charges possible".

Ce n'est donc pas exactement la même définition que celle qu'on nous laisse entendre actuellement pour vendre la libéralisation du commerce.

La mondialisation c'est en fait la liberté :

- Du mouvement des capitaux : réalisé par le Fond Monétaire International ;
- De l'investissement : devait se réaliser dans le cadre de l'Accord Multilatéral sur l'Investissement mais ce projet a capoté. Il va être rediscuté au sein de l'OMC prochainement ;
- D'acheter et de vendre : réalisé par l'OMC

En fait, la Banque Mondiale et le FMI sont des institutions créées par Keynes après la guerre pour aider au développement. L'autre idée de Keynes était de créer une organisation mondiale du commerce, mais avec des clauses de protection des droits sociaux, du travail et de l'environnement. Ces clauses ont amené le refus des américains pour cette OMC. Il y a donc eu création du GATT, qui n'est pas une véritable organisation mais un ensemble d'accords concernant seulement les biens manufacturés (donc ni l'agriculture ni les services).

Au milieu des années 80, les EU s'aperçoivent que leur économie n'est plus basée uniquement sur les biens, les entreprises de services US, demandent donc la mise en place d'un nouveau Round du GATT sur les services et l'agriculture (connu sous le nom de l'Uruguay Round). Ce Round se termine fin 1994 à Marrakech par la création de l'OMC. Sans l'intervention de ces entreprises, l'OMC et l'AGCS n'auraient pas vu le jour.

L'OMC est un vaste ensemble couvrant au moins 24 accords séparés. Les principaux sont :

- Le GATT qui concerne les biens
- L'AGCS qui concerne les services, qui concerne 12 domaines et plus de 160 sous domaines
- L'agriculture
- Les barrières techniques au commerce (droits de douanes)
- Les normes sanitaires et phytosanitaires
- La propriété intellectuelle en relation avec le commerce (TRIPS ou ADPIC). Ceci inclut le brevetage du vivant et des processus microbiologiques. L'OMC a étendu au monde les lois EU concernant les brevets. Les produits sont dans le domaine privé pendant 20 ans, alors que pour d'autres pays, ce délai était de 7 ans (Argentine, Brésil).
- Accord sur le règlement des différends. (Organe de Règlement des Différends). « Juridiction » étrange car les juges sont choisis par l'OMC. Les débats ont lieu à huis clos, le jugement est rapide, il y a un seul appel possible devant une cour permanente de 7 juges et l'avis final est contraignant.

Le texte fondateur de l'OMC fait 600 pages plus quelques milliers d'annexe. Les députés français ont eu trois jours pour le lire et le ratifier

Les sanctions sont financières et les pays gagnants peuvent surtaxer les produits des pays perdants à hauteur de l'amende. Récemment, les EU ont inventé la taxe tournante (carrousel), qui fait que tous les 6 mois, ce sont de nouveaux produits qui sont taxés. Ceci fait que toute l'économie du pays perdant est touchée.

On peut se demander alors si être membre de l'OMC est le seul moyen pour les pays pauvres de se développer et de faire valoir leur droit. La réponse est clairement non car

1. les procès coûtent très chers et les PVD n'intendent pas ;
2. les PVD sont très marginalisés au sein de l'OMC
3. les PVD n'ont pas les moyens de tout suivre dans l'OMC

On en est au point où l'OMC a lancé un appel à fonds privés pour aider les PVD à suivre et comprendre les accords de l'OMC.

Pour terminer cette partie, quatre principes importants régissent les accords de l'OMC :

1. Principe de la nation la plus favorisée : on ne peut pas traiter un pays provenant d'un pays membre mieux ou moins bien qu'un produit similaire provenant d'un autre pays membre. Le problème est alors dans la définition de similaire, car les normes sociales et environnementales ne sont absolument pas prises en compte. Par exemple, une banane de Martinique et une banane d'Amérique centrale sont équivalentes si on ne tient pas compte de la quantité de produits utilisés pour les produire et des conditions de travail des ouvriers. Même chose pour les chaussures, ballon de foot...
2. Principe du traitement national : On ne doit pas traiter un fournisseur étranger moins bien qu'un fournisseur national. Ceci ouvre au monde entier les marchés publics
3. Elimination des restrictions quantitatives
4. Elimination des restrictions sur les transports de matières toxiques.

Les enjeux de Seattle

En 1994, à la fin de l'Uruguay Round, la décision a été prise de travailler pendant 5 ans sur de nouveaux accords sur l'agriculture et les services. C'est ce que Léon Brittain a proposé d'appeler le Round du Millénaire, qui a capoté à Seattle. Ce round a été repris par P. Lamy, qui veut rouvrir les négociations sur les investissements, le commerce électronique, les marchés publics (qui représente 14 % du PIB mondial (?), et l'harmonisation des processus commerciaux.

Pour obtenir cela, Lamy fait une offensive vers les pays du sud car il sait que ces pays sont en partie responsable de l'échec de Seattle. Il va jusqu'à faire des concessions (accord « everything but arms »).

Les EU et l'Europe ont des stratégies différentes pour aborder des négociations. L'Europe veut tout mettre sur la table pendant un temps donné et conclure un accord dans lequel tout le monde fait des concessions. L'Europe espère ainsi sauver sa politique agricole commune. La stratégie US est plutôt de négocier d'abord ce qui ne pose pas problème et de conclure des accords partiels au fur et à mesure.

Les services sont au cœur des nouvelles négociations, qui auront lieu au Qatar et seront déterminantes pour la survie de l'OMC. On observe donc une offensive contre les opposants à l'OMC et le lieu du Qatar n'est pas anodin. Le problème des opposants à l'OMC est qu'ils n'ont d'alliés ni dans les pays du nord qui sont pro-OMC ni dans les PVD qui négocient des exclusions dans les accords pour faire des efforts.

Un des scénarios possible est que l'éducation, la santé et l'environnement soient exclus des accords sur les services. Mais il reste énormément de champs qui nous touchent de près.